Nouvelles tombes du Bronze ancien : le rôle de la Gruyère dans la Culture du Rhône

Autor(en): **Blumer, Reto**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **8 (2006)**

PDF erstellt am: **19.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-389070

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Reto Blumer

Les récentes inhumations du Bronze ancien mises au jour à La Tour-de-Trême offrent l'occasion d'évaluer l'importance et le rôle d'un «groupe funéraire gruérien» établi le long de la Sarine et de réévaluer notre manière d'appréhender cette période charnière en Suisse occidentale.

Nouvelles tombes du Bronze ancien: le rôle de la Gruyère dans la Culture du Rhône

Le canton de Fribourg compte plusieurs ensembles funéraires du Bronze ancien (2300/2200-1500 av. J.-C.) découverts entre 1874 et 1989 (fig. 1 et 2). Ce patrimoine important a contribué à préciser notre connaissance de cette période en Suisse occidentale comme l'attestent les nombreuses références dans les ouvrages de synthèse sur le sujet[1].

Ces dernières années, des compléments d'informations utiles ont été obtenus lors de quelques fouilles en relation avec des habitats en milieu terrestre, notamment dans le cadre des grands projets linéaires autoroutiers ou ferroviaires. Des progrès véritablement substantiels ont toutefois été réalisés grâce à la fouille d'occupations littorales, comme par exemple sur le site de Concise/sous-Colachoz VD[2]. Les calages dendrochronologiques très précis des vestiges mis au jour permettent enfin d'appréhender de manière détaillée les domaines de l'architecture et de l'environnement domestique de la période datée entre 1800 et 1500 avant J.-C.

Si ces résultats récents donnent un nouvel élan à la recherche sur le Bronze ancien, certains particularismes régionaux restent encore largement inexpliqués et, dans certains cas, les nouvelles découvertes ne s'accordent pas toujours très bien avec notre vision de la société du Bronze ancien.

Dans ce contexte, les ensembles funéraires récemment découverts dans le sud du canton de Fribourg sont probablement d'un apport limité et ne sauraient répondre aux nombreuses questions en suspens. Ces tombes, actuellement en cours d'étude, méritent toutefois d'être brièvement présentées et nous donnent l'occasion d'entreprendre une réflexion analytique sur la place de la Gruyère dans le Bronze ancien de Suisse occidentale.

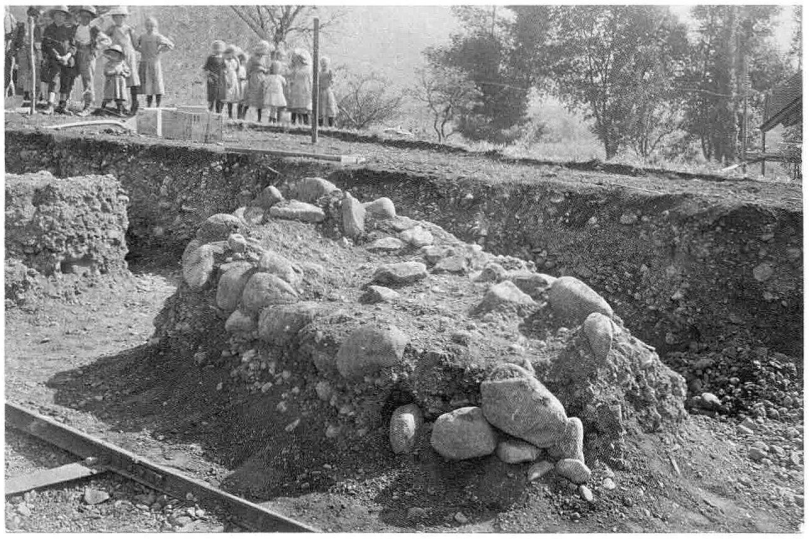

Fig. / *Abb.* 1
Les enfants gruériens découvrent l'archéologie: tombe de Broc/Villa Cailler mise au jour en 1911 lors de la construction de la voie ferrée
Greyerzer Kinder entdecken die Archäologie: 1911 beim Eisenbahnbau aufgedecktes Grab von Broc/Villa Cailler

Nouvelles tombes en Gruyère et contexte cantonal

En 2003, deux nouvelles tombes ont été découvertes à cinq mètres l'une de l'autre sur le site de La Tour-de-Trême/Les Partsis, en Gruyère, dans le cadre du projet archéologique lié à la construction de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême. L'objectif qui avait été fixé sur ce site était de dégager, à la pelle mécanique, un épais niveau déposé par des crues anciennes

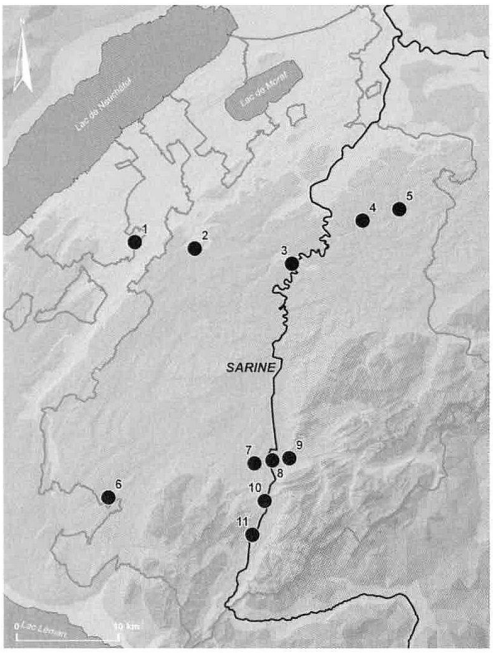

Fig. / *Abb.* 2
Les ensembles funéraires du Bronze ancien dans le canton de Fribourg (entre parenthèses = nombre d'inhumations; d = tombes doubles)
Frühbronzezeitliche Bestattungsplätze im Kanton Freiburg (in Klammern die Anzahl der Bestattungen; d = Doppelbestattungen)
1 Fétigny/Maison Bersier (1);
2 Montagny-les-Monts/Au Grabou (3);
3 Posieux/Bois de Châtillon (1);
4 Tafers/Hubel (1d) et Tafers/Kiesgrube Zelgli (2);
5 Sankt Antoni/Burgbühl (1);
6 Saint-Martin/Le Jordil (1d);
7 La Tour-de-Trême/Les Partsis (2);
8 Broc/Villa Cailler (2);
9 Broc/Bataille (2);
10 Enney/Le Bugnon (2);
11 Villars-sous-Mont (1)

pour accéder à des vestiges de campements du Mésolithique situés près de deux mètres sous la surface actuelle. Rien ne laissait présager l'existence de ces deux tombes protohistoriques dans les niveaux de crues, et leur découverte, comme nombre de sépultures de la même époque mises au jour antérieurement, est accidentelle (fig. 3).
Le substrat d'implantation des deux tombes, extrêmement hétérogène, consistait en limons silto-sableux brun à gris à nombreuses inclusions lithiques souvent très décarbonatées. Les rares limites sédimentaires perçues lors de la fouille des sépultures ont dû être associées à des analyses de la répartition des cailloux et des blocs, de manière à ce que nous puissions raisonnablement estimer la forme des deux fosses d'implantation. Malgré des conditions de préservation organique défavorables – le sol étant très acide – il a été possible de déterminer que chacune des tombes contenait un défunt inhumé sur le dos, tête au nord-est (fig. 4 et 5). Les deux fosses avaient des dimensions variant entre 2 et 3 m de longueur pour 0,5 à 1,5 m de largeur et environ 0,5 m de profondeur (voir fig. 4a et 5a). Au fond de l'une des tombes (T. 1), des charbons semblaient indiquer l'existence d'un contenant en bois. Certains cailloux et blocs situés en périphérie des corps ont été interprétés comme des aménagements funéraires encadrant plus ou moins régulièrement les défunts.
Seuls les os et les dents qui se trouvaient au voisinage immédiat du matériel métallique étaient préservés grâce à une réaction physico-chimique[3]. Les restes osseux ont été soumis à une analyse anthropologique pour un résultat relativement limité. Pour les deux individus inhumés, le sexe est indéterminé alors que l'âge est estimé à 18-25 ans pour l'un et à 22-33 ans pour l'autre.

Riche mobilier funéraire et datation

Le mobilier en bronze de la tombe T. 1 (voir fig. 4b) comprend une épingle à bélière classique de type Únětice – culture qui tire son nom d'un village de la république tchèque –, trouvée au niveau de ce qui était l'épaule droite du défunt, ainsi que deux torques à extrémités enroulées, dont un décoré, de section quadrangulaire, découverts sous la mandibule. Plus exceptionnel, deux perles subsphériques en ambre ont été mises au jour sur le côté gauche de ce qui subsistait du squelette. Leurs diamètres respectifs sont de 11 et 12 mm, leurs hauteurs de 8 et 9 mm.
Cet assemblage mobilier peut être daté vers 1800-1700 avant J.-C. (début du BzA2b) sur la base de l'analyse chrono-typologique de l'épingle et des torques. En Suisse, seuls trois autres ensembles funéraires ont livré une perle en ambre entre 2000 et 1600 avant J.-C. Ces parures restent donc exceptionnelles et on peut légitimement se poser des questions sur les raisons de leur présence en Gruyère à cette période.

Le mobilier de la tombe T. 2 (voir fig. 5b) se compose d'une épingle à bélière classique de type Únětice dont le col est décoré d'une série de cinq bandeaux superposés dont un orné de chevrons parallèles qui pourraient trahir des influences rhodaniennes (fig. 6). Une seconde épingle à bélière classique de type Únětice est du modèle bifide à baguette transversale entre les tiges. Le défunt avait aussi été muni d'un rare exemplaire de parure double composée de deux torques à extrémités enroulées, de section carrée, façonnés pour se superposer parfaitement lorsqu'on les portait.
Nous attribuons également cette tombe à la période 1800-1700 avant J.-C. (début du BzA2b)

Fig. / *Abb.* 3
Vue du chantier des Partsis après la découverte de la seconde tombe. En arrière-plan, l'agglomération de La Tour-de-Trême
Blick auf die Fundstelle von Les Partsis nach der Aufdeckung des zweiten Grabes. Im Hintergrund die Ortschaft La Tour-de-Trême

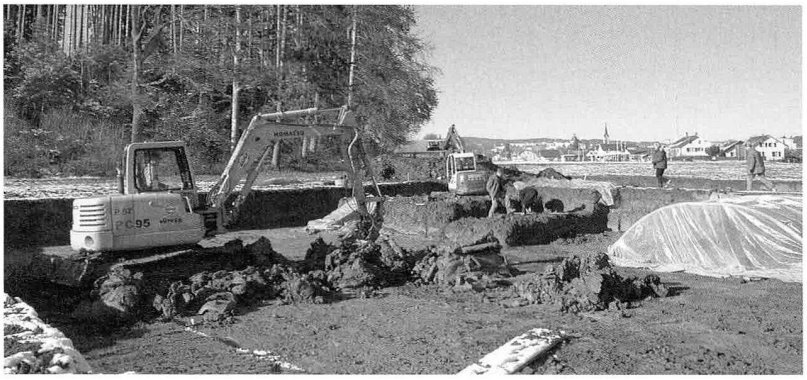

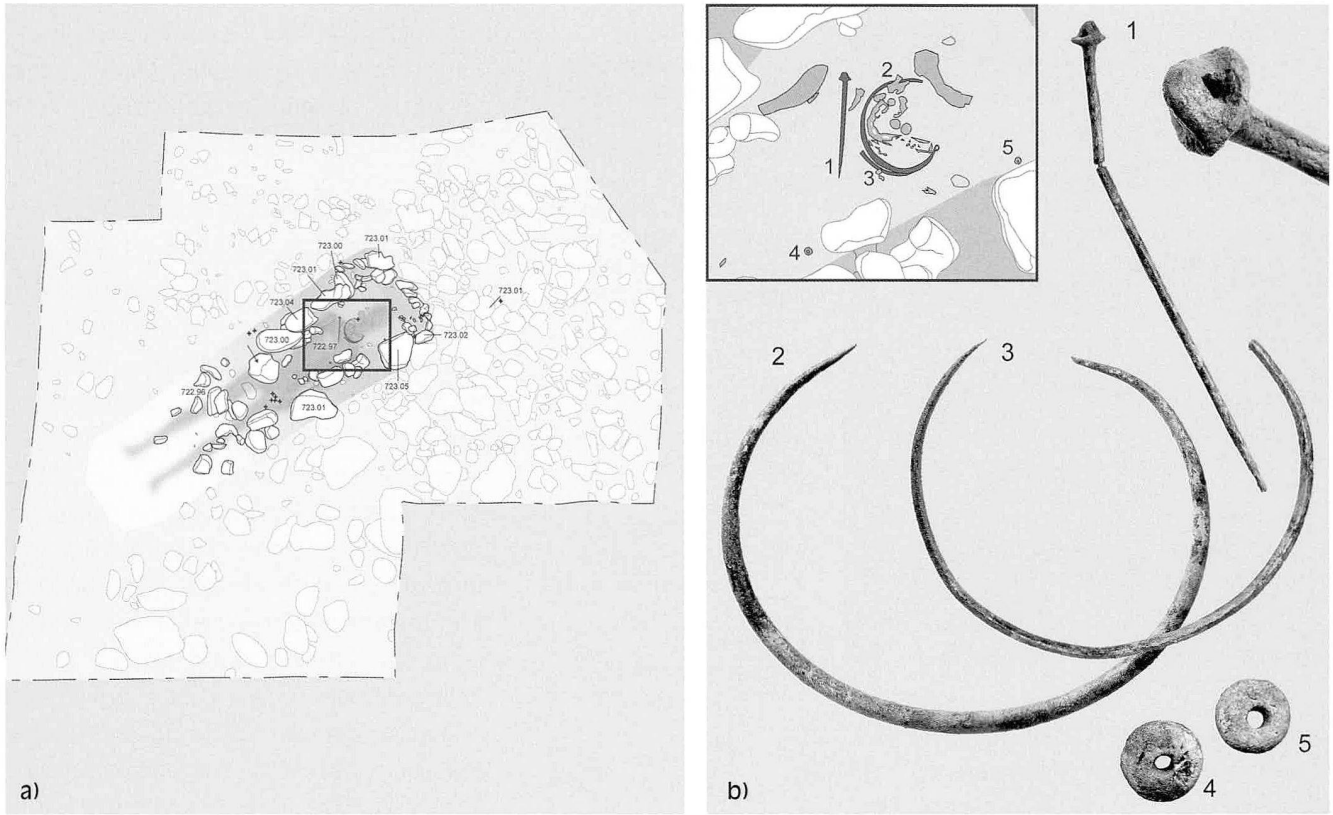

Fig. / *Abb.* 4
La Tour-de-Trême/Les Partsis, tombe T. 1; a) plan avec report des contours supposés du défunt; b) détail et mobilier funéraire; 1 épingle à bélière de type Únětice en bronze; 2 torque de section circulaire en bronze; 3 torque de section quadrangulaire décoré en bronze; 4-5 perles en ambre
La Tour-de-Trême/Les Partsis, Grab T. 1; a) Plan mit Eintragung der vermuteten Umrisse des Leichnams; b) Detailplan und Inventar: 1 bronzene Ösenkopfnadel vom Typ Únětice, 2 rundstabiger Halsring aus Bronze, 3 vierkantiger Halsring mit Verzierung aus Bronze, 4-5 Bernsteinperlen

en tenant compte de l'ensemble des critères chrono-typologiques.

Il n'est pas possible de certifier que ces deux inhumations ont eu lieu strictement en même temps. Toutefois, le groupe qui a procédé au second ensevelissement connaissait parfaitement l'emplacement de la première tombe, puisque son orientation est quasi identique. Un marquage superficiel a donc pu exister à l'emplacement de la première tombe, mais aucune observation de terrain ne permet de l'attester.
Par certains aspects (orientation, structure, position du corps et métal), ces nouvelles sépultures confirment nos connaissances des coutumes funéraires du Bronze ancien évolué (BzA2). La présence exceptionnelle d'ambre dans une tombe ainsi que la proximité des autres ensembles funéraires de la Gruyère justifient en revanche que l'on se pose de nouvelles questions sur la répartition des ensembles funéraires dans le canton de Fribourg et en Suisse occidentale.

A l'échelle du canton de Fribourg

Les deux nouvelles inhumations de La Tour-de-Trême viennent compléter une belle série cantonale désormais constituée de 17 ensembles regroupant 54 offrandes, dont 52 métalliques (fig. 7), en majorité datés du Bronze ancien évolué (entre 2000 et 1600 avant J.-C.)[4].

Ce qui est remarquable dans cette série, c'est la différence entre la moitié nord du canton, avec des tombes relativement pauvres en mobilier funéraire ayant livré un objet par défunt en moyenne, et la moitié sud, avec des sépultures contenant en moyenne quatre objets (fig. 8). Cette inégalité de richesse, particulièrement nette en ce qui concerne les sépultures gruériennes, n'a pas été expliquée à ce jour. Nous allons donc tenter d'en évaluer l'importance et la représentativité en élargissant l'échelle d'observation à la région.

Centres et périphéries: exercice d'analyse spatiale

Les ensembles funéraires gruériens sont usuellement intégrés à la phase évoluée du Bronze ancien, plus précisément au «groupe Aar-Rhône» de la Culture du Rhône (fig. 9) créé il y a une dizaine d'années[5] pour expliquer la richesse des tombes de la région de Thoune BE (notamment la célèbre tombe dite «princière» de Renzenbühl). Depuis sa définition, le concept de «groupe Aar-Rhône» a été repris dans d'autres synthèses sur le sujet[6] et est aujourd'hui souvent utilisé comme référentiel culturel pour cette phase évoluée du Bronze ancien de Suisse occidentale[7].
Hormis en Valais et dans le Chablais, le nombre de concentrations de tombes du Bronze ancien se

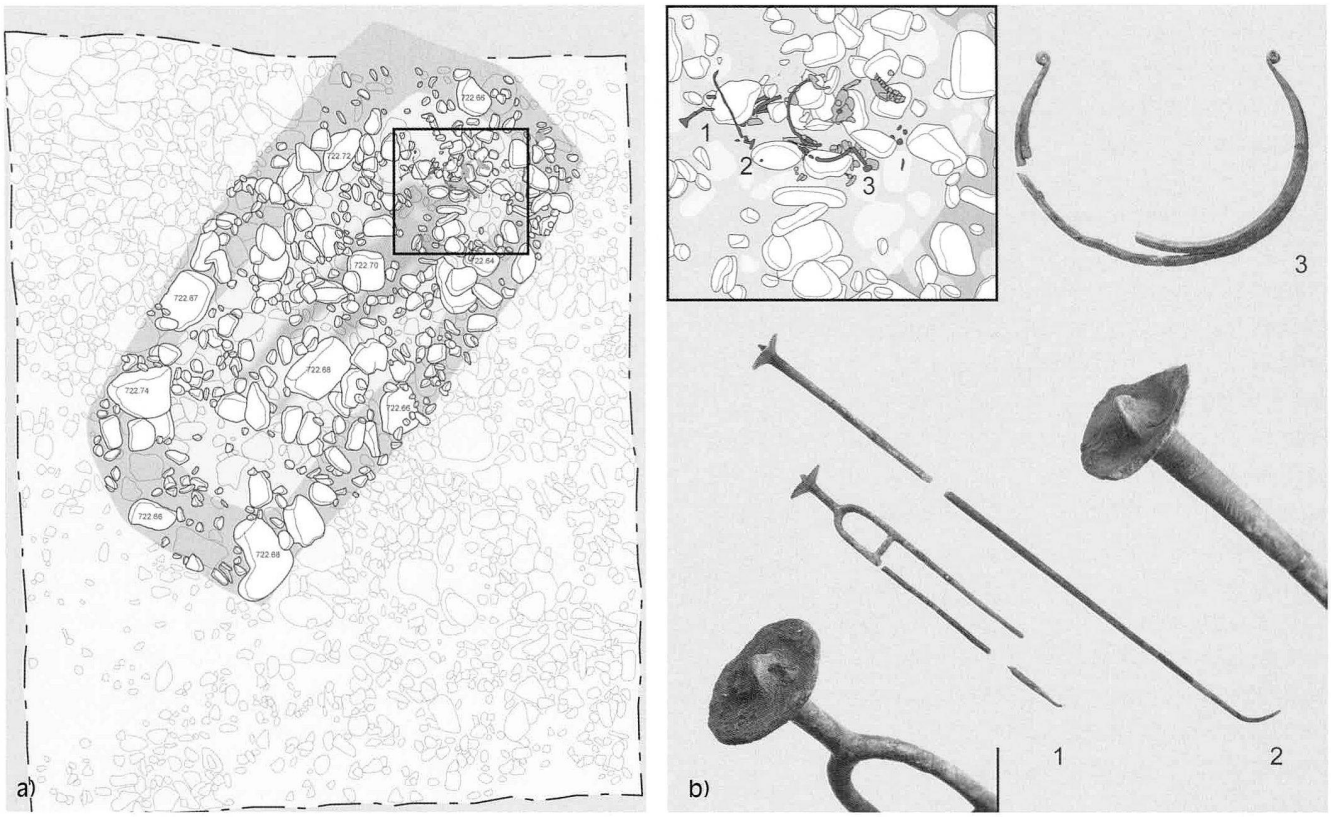

Fig. / *Abb.* 5
La Tour-de-Trême/Les Partsis, tombe T. 2; a) plan avec report des contours supposés du défunt; b) détail et mobilier funéraire; 1 épingle à bélière bifide en bronze (à côté, détail de la tête de l'épingle); 2 épingle à bélière de type Únětice décorée en bronze (à côté, détail de la tête de l'épingle); 3 parure double composée de deux torques superposés de section quadrangulaire en bronze
La Tour-de-Trême/Les Partsis, Grab T. 2; a) Plan mit Eintragung der vermuteten Umrisse des Leichnams; b) Detailplan und Inventar: 1 bronzene Doppelnadel mit Ösenkopf (daneben Grossaufnahme des Nadelkopfes), 2 bronzene Ösenkopfnadel vom Typ Únětice mit Verzierung (daneben Grossaufnahme des Nadelkopfes), 3 bronzener Doppelhalsring aus vierkantigen Ringteilen

limite aux régions de Thoune, de Lausanne VD et de la Gruyère. L'origine, le statut et l'importance relative de ces ensembles locaux dans le contexte de la Suisse occidentale sont rarement étudiés ou discutés de manière spécifique. Si ces concentrations funéraires ne sont pas perçues simplement comme des péricentres du domaine alpin, on considère qu'elles résultent de l'état limité de la recherche et témoignent de l'extension de la Culture du Rhône sur le Plateau suisse.

Les découvertes de vestiges du Bronze ancien effectuées ces dernières années ont été réalisées dans des régions où des éléments de la même période avaient déjà été mis au jour antérieurement. Il semble exister une corrélation entre certains types de vestiges du Bronze ancien (tombes, dépôts, objets isolés en milieu périlacustre, etc.) et des contextes géographiques particuliers. Pour donner un exemple frappant, on note que les grands travaux linéaires réalisés ces vingt dernières années dans la région des Trois-Lacs n'ont révélé aucune sépulture du Bronze ancien. S'il est probable que l'état de la recherche joue un certain rôle dans le déficit en sites funéraires de cette région, il n'en demeure pas moins qu'au vu des répartitions géographiques d'autres types de vestiges, qui montrent également des particularismes, on peut relativiser ce rôle. Se pose finalement la question de savoir si ces répartitions spatiales particulières que l'on observe pour le Bronze ancien ne pourraient pas avoir des causes d'ordres culturel, économique ou social.

Afin de préciser ces points, nous avons réalisé une analyse spatiale diachronique du mobilier métallique funéraire de Suisse occidentale attribué à l'intervalle situé entre 2300 et 1500 avant J.-C. Le découpage périodique que nous avons utilisé est de nature strictement chronologique, mais fait appel aux étiquettes d'un système souvent adopté par certains auteurs[8] (fig. 10).

La méthode d'analyse spatiale mise en œuvre (voir encadré, 167) permet, pour les quatre phases chronologiques, de délimiter des zones qui présentent des densités plus élevées de matériel funéraire en bronze. Ce type d'étude spatiale s'inscrit dans une tendance analytique développée ces dernières années suite à l'apparition des approches par systèmes d'information géographique (SIG). D'autres études entreprises sur le Bronze ancien grâce à de tels outils ont démontré l'utilité de telles approches. En effet, les résultats obtenus par les analyses spatiales sont souvent complémentaires de ceux tirés des analyses archéologiques plus traditionnelles.

Evolution des groupes régionaux

Les résultats de l'analyse spatiale montrent l'évolution des différents «groupes funéraires» au cours de l'âge du Bronze ancien (fig. 11). Si certaines connaissances antérieures, telle la prééminence culturelle

rhodanienne, se voient confirmées, d'autres, comme l'importance de la région de Thoune, sont en revanche à relativiser. Par ailleurs, de nouvelles hypothèses peuvent être esquissées.

Durant la première phase du Bronze ancien, entre 2300 et 2000 avant J.-C. (BzA1) (voir fig. 11a), le groupe de Sion apparaît à mi-chemin entre deux massifs riches en cuivre. Dès cette phase, on assiste à une fréquentation sporadique des cols alpins, notamment entre la vallée du Rhône et les Préalpes bernoises et fribourgeoises (Sanetsch VS et Lötschenpass BE/VS).

Au début du Bronze ancien évolué, entre 2000 et 1800 avant J.-C. (BzA2a) (voir fig. 11b), le groupe de Sion s'étend le long de la vallée du Rhône et un nouveau groupe rhodanien important apparaît dans le Chablais. Deux groupes périphériques naissent à Thoune et à Lausanne, tandis qu'entre eux, un groupe se dessine plus timidement en Gruyère. Les cols alpins sont fréquentés alors que le Plateau livre quelques tombes, pauvres en matériel. Dans la région des Trois-Lacs, quelques bronzes isolés ou en contexte d'habitat sont signalés.

A la fin du Bronze ancien évolué, entre 1800 et 1600 avant J.-C. (BzA2b) (voir fig. 11c), le groupe de Sion se morcèle (un lobe s'individualise dans la région de Saxon VS, mais reste encore attaché à Sion tandis que Sierre forme un groupe séparé) tandis que le Chablais gagne en importance. Thoune se scinde en deux groupes plus modestes et des bronzes isolés apparaissent vers l'extrémité nord-ouest du lac de Thoune. Lausanne s'affaiblit nettement alors que le groupe gruérien reste stable. Un nouveau groupe apparaît en Veveyse (Saint-Martin) vers la fin de cette période. Les bronzes isolés ou en habitat augmentent dans la région des Trois-Lacs, de Genève et de Thoune, mais restent sporadiques ailleurs sur le Plateau.

Fig. / *Abb.* 6
La Tour-de-Trême/Les Partsis, tombe T. 2: détail de l'épingle à bélière de type Únětice
La Tour-de-Trême/Les Partsis, Grab T. 2: Detail der Ösenkopfnadel vom Typ Únětice

A la transition Bronze ancien/moyen, entre 1600 et 1500 avant J.-C. (BzB1) (voir fig. 11d), le groupe de Sierre disparaît, celui de Sion s'affaiblit encore et Saxon s'individualise. Dans la vallée du Rhône, c'est désormais le groupe du Chablais qui domine nettement. Au nord des Alpes, seul le groupe veveysan subsiste. Les bronzes isolés sont fréquents à Thoune et dans les régions périlacustres alors que les tombes et les dépôts sont quasi inexistants dans ces régions. Sur le Plateau, on trouve de rares tombes isolées (Gruyère, région lausannoise et pied du massif jurassien).

Répartition géographique des groupes

La répartition des groupes régionaux mise en évidence n'est pas anodine. Si la localisation des groupes du Valais et du Chablais semble intimement liée à la proximité de gisements de cuivre, ce n'est pas le cas pour les autres groupes à l'exception, peut-être, de celui de Thoune. Les autres groupes comme ceux des régions gruérienne et lausannoise n'ont certainement pas émergé à cause d'une exploitation de ressources cuprifères. La question de la métallurgie en tant qu'artisanat soulève d'ailleurs encore de

Fig. / *Abb.* 7
Tableau synoptique des tombes et du mobilier funéraire du Bronze ancien dans le canton de Fribourg
Tabellarische Übersicht der frühbronzezeitlichen Gräber im Kanton Freiburg und ihrer Inventare

Ensembles funéraires	Chronologie					Mobilier							
	BzA2a		BzA2b		BzB1								
	2000	1900	1800	1700	1600	poignard	hache	épingle	torque	tube	pendentif	ambre	*Total*
Broc/Bataille, T. 1						1		2					3
Broc/Bataille, T. 2								1		2	2		5
Enney/Le Bugnon, T. 1						1	1	4		1			7
Enney/Le Bugnon, T. 2						1		1					2
Fétigny/Maison Bersier						1	1						2
Montagny-les-Monts/Au Grabou, T. 1								2					2
Montagny-les-Monts/Au Grabou, T. 2						1							1
Posieux/Bois de Châtillon								1					1
Tafers/Hubel (tombe double)							1						1
La Tour-de-Trême/Les Partsis, T. 1								1	2			2	5
La Tour-de-Trême/Les Partsis, T. 2								2	2				4
Villars-sous-Mont						2	1	1					4
Tafers/Kiesgrube Zelgli (2 tombes)							1						1
Sankt Antoni/Burgbühl							1						1
Broc/Villa Cailler, T. 2						2	1	2					5
Broc/Villa Cailler, T. 1						1	1	1					3
Saint Martin/Le Jordil (tombe double)						3	2	2					7
Total (20 inhumations, 17 tombes)						13	10	20	4	3	2	2	54

Principes de l'analyse de densité

La source de données comprend l'ensemble des points de découvertes de matériel funéraire en bronze[9]. Ce corpus, saisi dans une base de données, regroupe 548 objets qui se répartissent dans 126 ensembles funéraires. L'analyse spatiale a été effectuée à l'aide d'un logiciel SIG (système d'information géographique[10]) en effectuant des calculs de densité du matériel métallique dans l'espace géographique de la Suisse occidentale. Les principes et paramètres mis en œuvre pour ces calculs sont les suivants:

- une grille d'analyse composée de cellules de 500 x 500 m est superposée à l'espace d'étude;
- la densité de mobilier est calculée pour chaque cellule de la grille; elle est égale au nombre de points présents dans un rayon de 5 km autour de la cellule;
- on utilise un seuil prédéfini (moyenne des densités + 1 écart-type) pour sélectionner les cellules de densités élevées de la grille;
- les limites de ces zones de forte densité sont tracées autour des cellules sélectionnées.

Les zones délimitées au terme de l'analyse sont des entités statistiques obtenues de manière empirique. Nous estimons que ces entités sont représentatives des régions dans lesquelles les ensembles funéraires du Bronze ancien sont particulièrement concentrées. C'est pourquoi nous avons dénommé «groupes funéraires» ces entités délimitées par le seuil d'analyse. Le terme choisi ne préjuge pas de la nature culturelle, sociale ou économique des individus inhumés au sein de ces groupes. A ce stade, nous avons encore affaire à des entités statistiques. Ce n'est que dans les étapes suivantes de l'étude que nous tenterons de leur attribuer une signification basée sur un processus interprétatif.

Le résultat de l'analyse se présente sous forme de quatre cartes représentant la position des groupes funéraires à chacune des phases, ainsi que la répartition d'autres éléments tels que les bronzes isolés ou en contexte d'habitat, les dépôts métalliques et les régions cuprifères.

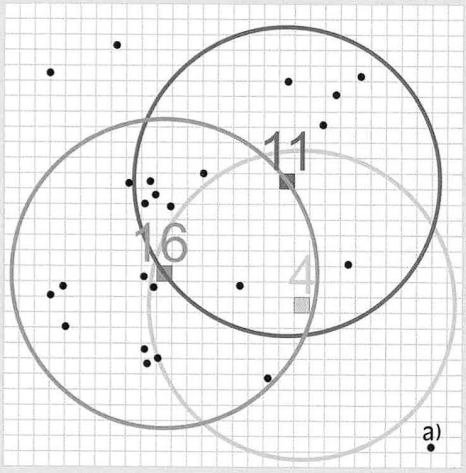

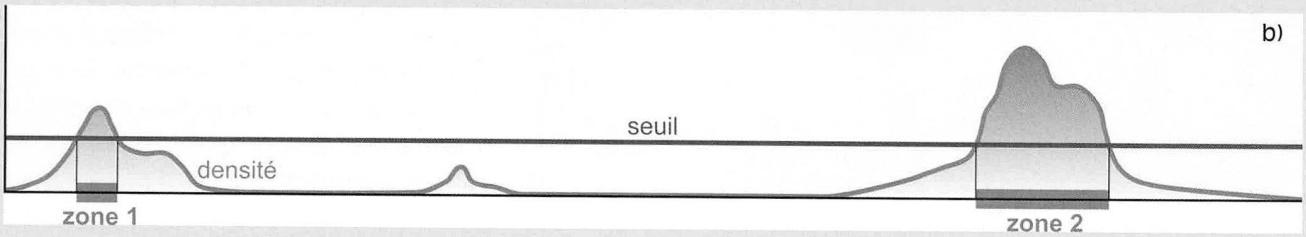

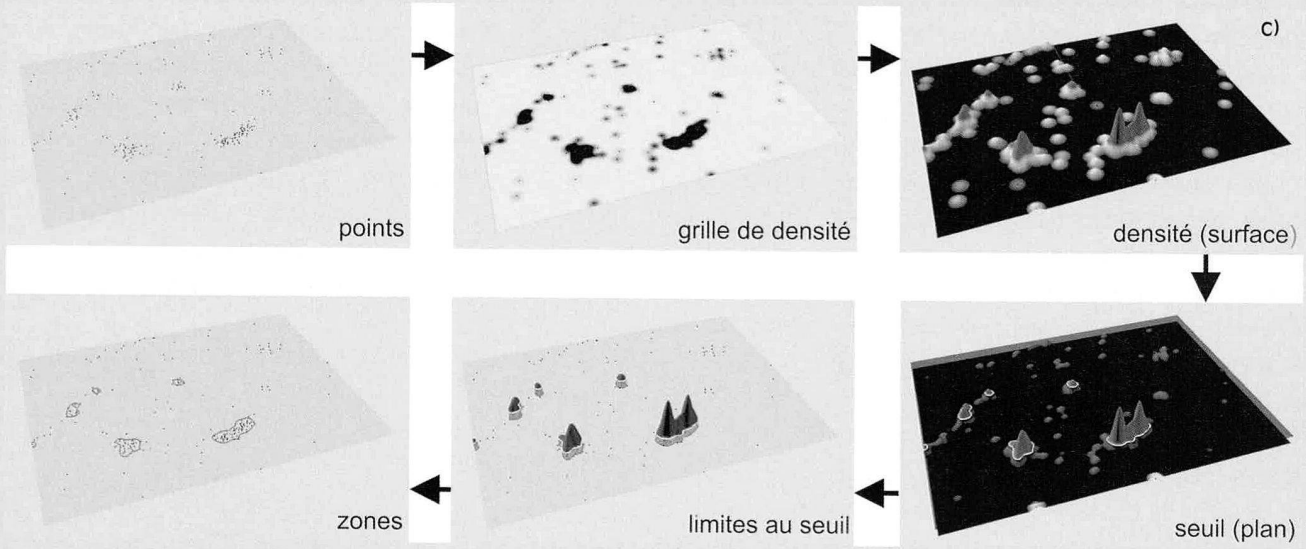

nombreuses questions pour le Bronze ancien. Selon toute vraisemblance, l'émergence des groupes rhodaniens est en relation directe avec la présence de ressources en minerais qui ont permis le développement de la métallurgie du bronze. Gardons toutefois à l'esprit qu'en l'état actuel de la recherche, la pratique de la métallurgie n'est pas plus attestée dans l'Oberland bernois que dans la vallée du Rhône.

Au BzA2, la distance entre groupes voisins est de 40 km en moyenne (fig. 12). Cette régularité est particulièrement frappante dans l'axe Lausanne – Thoune. De plus, les groupes nord-alpins se trouvent tous à des emplacements stratégiques, au croisement de plusieurs couloirs de circulation nord/sud et est/ouest. Les sources, les exutoires et les confluences de rivières situés plus ou moins à mi-distance[11]

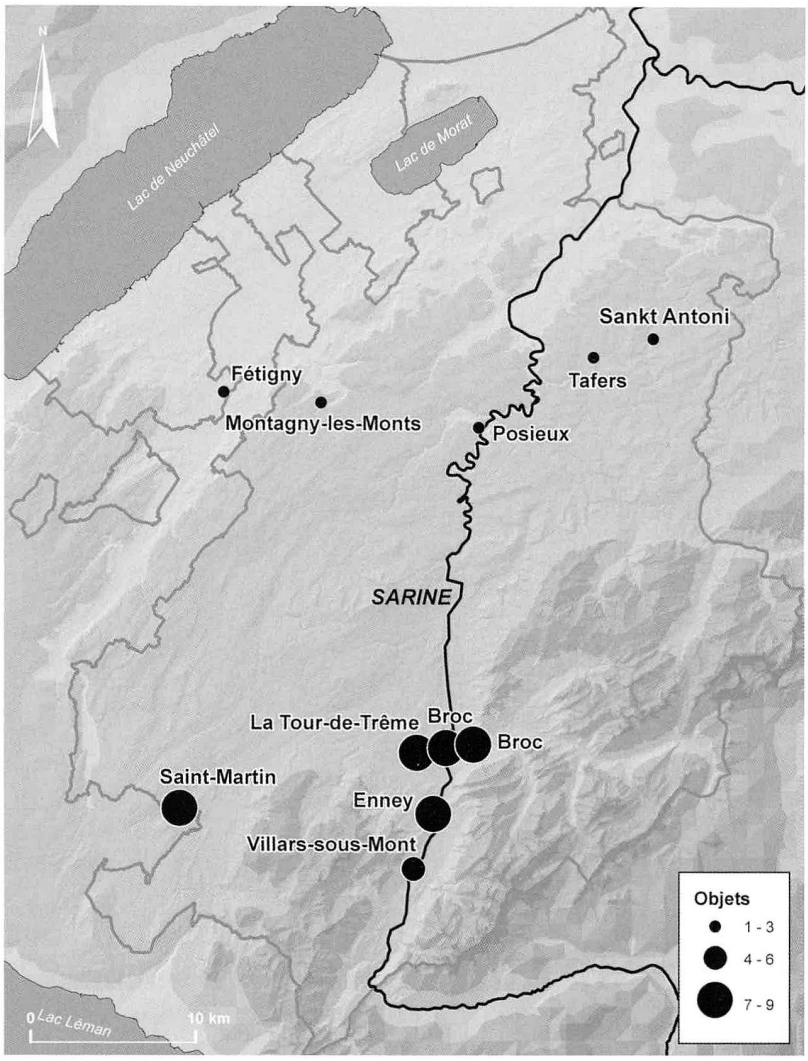

Fig. / *Abb.* 8
Carte de la quantité de mobilier par site funéraire du Bronze ancien
Karte mit Eintragung der Anzahl von Grabbeigaben aus dem jeweiligen frühbronzezeitlichen Bestattungsplatz

entre le couloir rhodanien et les zones périlacustres sont privilégiés (fig. 13). On note par exemple que la distance entre Thoune et Sierre (50 km) est équivalente à celle qui sépare Thoune et le lac de Bienne. De même, entre le Chablais et Lausanne, on compte 40 km, soit la même distance qu'entre Lausanne et le lac de Neuchâtel. Quant à la Gruyère, elle se trouve à mi-chemin entre la vallée du Rhône et la région des Trois-Lacs. Cette répartition qui se met en place à partir de 2000 avant J.-C. va déterminer l'organisation de l'occupation du territoire jusque vers 1600 avant J.-C.

Différences entre groupes alpins et préalpins?

On peut se demander dans quelle mesure les groupes nord-alpins et rhodaniens sont de nature strictement identique, ce qui attesterait une progression culturelle du «groupe Aar-Rhône» en direction du Plateau et de la chaîne jurassienne durant la seconde phase du Bronze ancien, soit entre 2000 et 1600 avant J.-C. En effet, une telle progression culturelle est parfois présentée, sans toutefois être véritablement démontrée, dans certains travaux de synthèse[12]. Pour tenter de la mettre en exergue, nous avons pris en compte quatre critères (fig. 14): le nombre de tombes, la quantité d'objets en bronze, la surface occupée par les groupes et le nombre d'objets en bronze par inhumation.

Au nord des Alpes, le nombre de tombes suit la même progression que dans la vallée du Rhône (voir fig. 14a): forte augmentation entre 2100/2000 et 1800 avant J.-C. (fin du BzA1 et BzA2a), puis diminution graduelle entre 1800 et 1500 avant J.-C. La quantité des bronzes funéraires (voir fig. 14b) et, corollairement, les surfaces des groupes funéraires délimités lors de notre analyse (voir fig. 14c) suivent aussi cette tendance générale.

Dans l'hypothèse d'un «front culturel» Bronze ancien qui aurait progressé du couloir rhodanien vers le Jura, le nombre de tombes devrait selon toute logique augmenter au nord des Alpes au cours du temps pour s'étendre à une majeure partie du territoire attribué au «groupe Aar-Rhône», à savoir tout le Plateau suisse occidental, région des Trois-Lacs incluse (voir fig. 9). La tendance que nous mesurons est inverse, ce qui paraît totalement incompatible avec l'hypothèse de la progression d'un front culturel. L'émergence, l'existence relativement brève (environ quatre siècles) et la disparition des groupes funéraires nord-alpins doit donc vraisemblablement avoir d'autres causes.

Un indice de la «richesse moyenne» des tombes, défini par le nombre d'objets en bronze

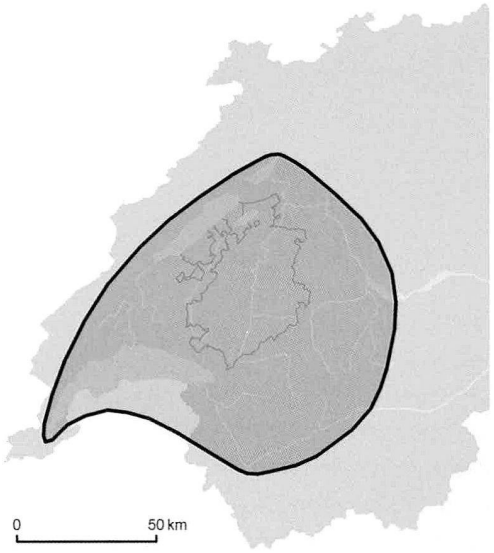

Fig. / *Abb.* 9
Zone d'extension du «groupe Aar-Rhône» de la «Culture du Rhône» (d'après Hafner 1995, 176, fig. 89)
Geografische Ausdehnung der «Aare-Rhône-Gruppe» der Rhônekultur (nach Hafner 1995, 176, Abb. 89)

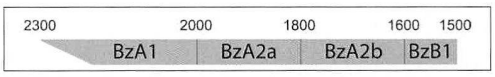

Fig. / *Abb.* 10
Découpage chronologique utilisé dans le cadre de cette étude
Das im Rahmen dieser Studie verwendete Chronologie-Schema

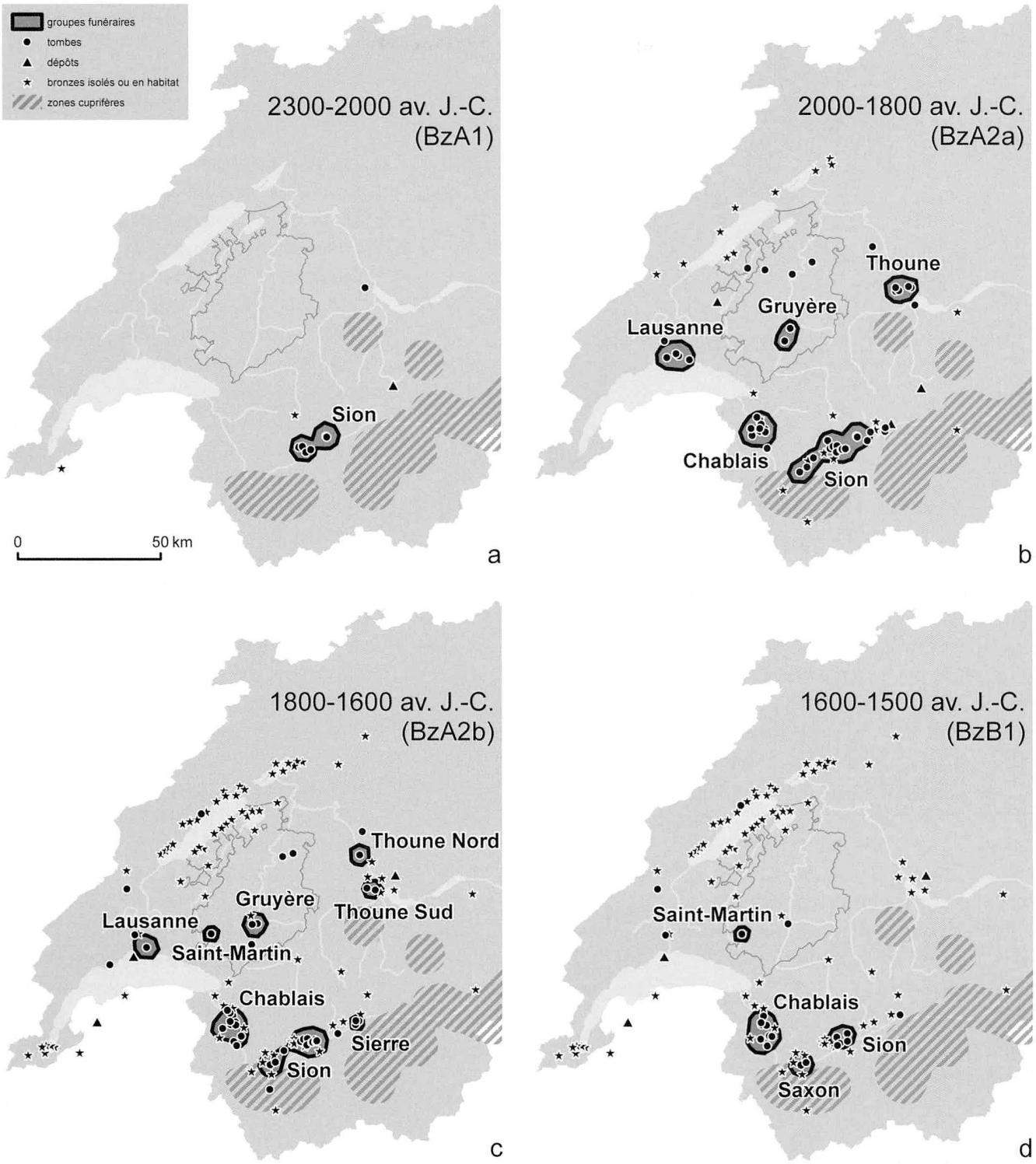

par inhumation, a été calculé, d'une part pour l'ensemble des groupes nord-alpins et d'autre part pour tous les groupes rhodaniens. Le résultat – surprenant – (voir fig. 14d) indique que les groupes nord-alpins, avec 4,6 objets par défunt, sont plus «riches» ceux de la haute vallée du Rhône, avec 3,3 objets par inhumé. La société du Bronze ancien étant vraisemblablement fondée sur le prestige que conférait le matériel métallique[13], les défunts des groupes funéraires nord-alpins peuvent donc être considérés comme plus «riches», ou plus «prestigieux», voire plus «importants» que la moyenne des inhumés rhodaniens.

Nous en concluons que les groupes funéraires nord-alpins ne sont pas issus d'un front de progression culturelle. De surcroît, ils se distinguent des groupes funéraires rhodaniens par une richesse relativement plus grande. En ce sens, les groupes funéraires situés au nord des Alpes et datés entre 2000 et 1600 avant J.-C. méritent d'être caractérisés individuellement, car ils sont

Fig. / *Abb.* 11
Groupes funéraires de Suisse occidentale entre 2300 et 1500 av. J.-C.; a) 2300 à 2000 av. J.-C.; b) 2000 à 1800 av. J.-C.; c) 1800 à 1600 av. J.-C.; d) 1600 à 1500 av. J.-C.
Gruppen von Bestattungsplätzen in der Westschweiz zwischen 2300 und 1500 v.Chr.; a) 2300 bis 2000 v.Chr.; b) 2000 bis 1800 v.Chr.; c) 1800 bis 1600 v.Chr.; d) 1600 bis 1500 v.Chr.

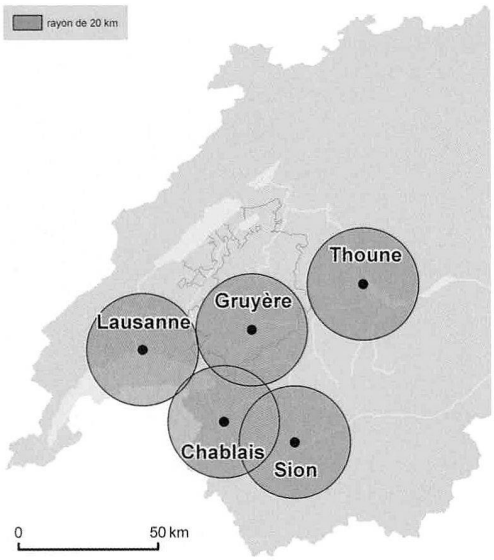

Fig. / *Abb.* 12
Zones de 20 km de rayon centrées sur les différents groupes funéraires décelés au début du Bronze ancien évolué
20 km-Zonen zentriert auf die verschiedenen Gruppen von Bestattungsplätzen zu Beginn der entwickelten Frühbronzezeit

vraisemblablement représentatifs de communautés vivant selon les mêmes canons socioculturels que la population de la vallée du Rhône. Nous supposons en fait qu'il s'agit de groupes de personnes directement issues du Valais ou du Chablais (en tout cas lors de leur établissement vers 2000 av. J.-C.). Le relatif isolement de ces groupes, situés à une distance assez constante du domaine rhodanien d'origine, et l'inertie qu'ils montrent durant environ quatre siècles, semblent déterminés par des emplacements géographiques particuliers. Nous pensons dès lors que ces groupes se sont installés en des lieux précis pour y jouer un rôle spécifique. Vers la fin du Bronze ancien, aux environs de 1600 avant J.-C., ces groupes très locaux disparaissent rapidement pour des raisons qui nous échappent encore, même s'il est d'ores et déjà possible de supposer que l'intrusion de la Culture des Tumulus sur le Plateau au début du Bronze moyen y est pour quelque chose.

Le groupe funéraire gruérien

Pour définir le groupe funéraire localisé en Gruyère, il faut faire appel à des critères géographiques, archéologiques, chronologiques et contextuels.

D'un point de vue géographique, le noyau de ce groupe couvre une zone stratégique de 75 km² centrée à la confluence des vallées de la Sarine (axe sud/nord), de la Jogne (axe est/ouest) et de la Trême (fig. 15 et 16).

Dans l'état actuel de la recherche, son corpus comporte 9 inhumations, 37 objets en bronze et 2 perles en ambre. L'indice moyen de richesse de ces sépultures est donc relativement élevé, puisqu'il se monte à 4,3 objets par tombe.

Le groupe funéraire gruérien apparaît au plus tôt vers 2000 avant J.-C. et subsiste au plus tard jusque vers 1600 avant J.-C. Cet intervalle chronologique n'est pas basé sur des datations absolues, mais sur des critères chrono-typologiques qui couvrent pour l'essentiel le Bronze A2.

Le rituel pratiqué au sein de ce groupe funéraire est l'inhumation en position dorsale, avec la tête orientée à l'est ou au nord-est. La disposition du corps dans un contenant en bois (cercueil monoxyle ou planches ajustées) est probable. La fosse funéraire est simple, avec des aménagements lithiques d'importance variable autour de ce contenant. Un marquage superficiel des tombes est suggéré par la proximité de plusieurs sépultures, mais il n'est pas avéré archéologiquement. Outre quelques tombes individuelles, les sépultures sont parfois regroupées, généralement par paires. Le rituel funéraire du groupe gruérien ne se distingue pas fondamentalement de celui que l'on a pu observer pour les autres groupes funéraires contemporains (Valais et Chablais, Thoune et Lausanne). Toutefois, aucune véritable nécropole n'est attestée hors du domaine alpin.

Le groupe funéraire gruérien se caractérise par du matériel essentiellement métallique, provenant de tombes. La Culture d'Únětice (République Tchèque) et la Culture du Rhône constituent les principales influences culturelles décelables dans le corpus métallique. Des objets en ambre sont présents dans une seule tombe, attestant des échanges à longue distance. Aucun matériel céramique ne peut, pour l'heure, être direc-

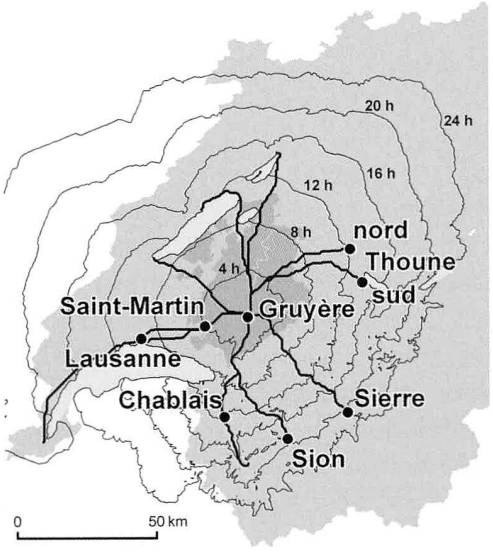

Fig. / *Abb.* 13
Chemins de moindre effort et isochrones des temps de cheminement calculés depuis la région gruérienne vers quelques destinations de Suisse occidentale sur la base d'un modèle topographique
Günstige Verkehrswege aus dem Greyerzerland zu ausgewählten Zielen in der Westschweiz mit Projektion der für diese kalkulierten Wegezeiten auf der Grundlage eines topografischen Modells

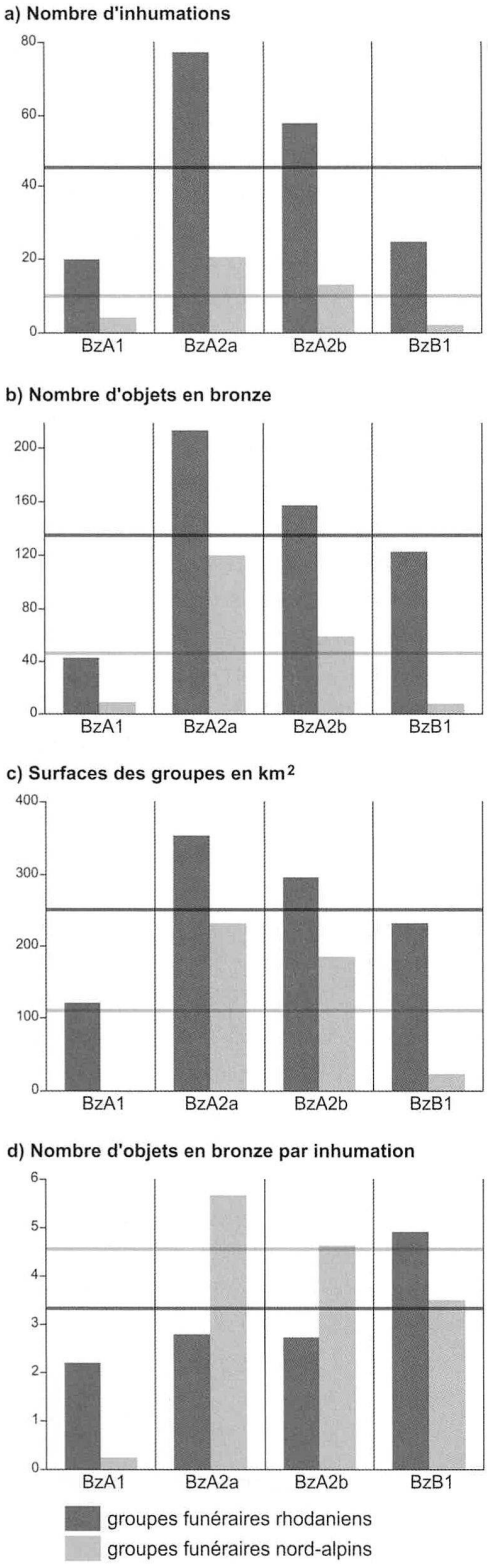

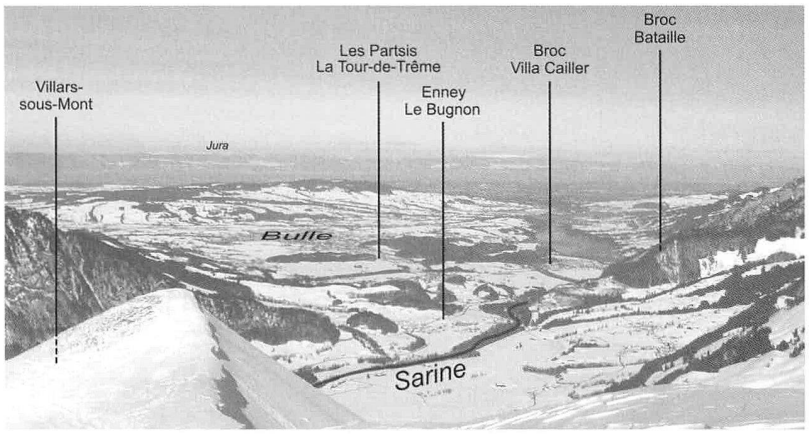

Fig. / *Abb.* 14
Evolution diachronique entre groupes funéraires rhodaniens (Valais et Chablais) et nord-alpins (lignes horizontales = valeurs moyennes)
Zeitliche Entwicklung der Rhône-Gruppen (Wallis und Chablais) und der nordalpinen Gruppen (horizontale Linien = Mittelwerte)

Fig. / *Abb.* 15
Zone d'implantation du «groupe funéraire gruérien» du Bronze ancien, à l'endroit où la haute vallée de la Sarine et la vallée de la Jogne débouchent sur le Plateau
Geografische Situation der frühbronzezeitlichen «Groupe funéraire gruérien» im Greyerzer Becken, wo sich die Täler von Saane und Jaunbach treffen

tement associé à ce groupe funéraire. Il en est de même pour l'habitat, totalement inconnu en l'état actuel de la recherche.

Par leur nature et leur richesse, les vestiges matériels observés dans les tombes de ce groupe semblent représentatifs d'un statut socio-économique particulier des défunts. Cette spécificité procède des mêmes fondements et principes que ceux qui prévalent dans les autres groupes funéraires et devrait, selon nous, être érigée au rang de critère culturel définissant la Culture du Rhône dans la phase dite évoluée du Bronze ancien (2000-1600 av. J.-C.).

Le contexte socio-économique du substrat local dans lequel le groupe funéraire gruérien est implanté est quasi inconnu. Il s'agit vraisemblablement d'une population rurale dont l'économie, de type essentiellement agropastorale, était largement autarcique. Les rares vestiges structurels laissés par cette population sont mal préservés. Toutefois, des signes d'exploitation du terroir peuvent lui être associés sous forme d'horizons sédimentaires à charbons de brûlis et nodules argileux rubéfiés, parfois mêlés à des micro-tessons de céramique très épars. Une série de datations radiométriques encore inédites[14] semblent indiquer des périodes d'intensification des déforestations vers 2000 et 1900 avant J.-C. (fig. 17). Culturellement et bien qu'aucune donnée matérielle ne soit pour l'heure susceptible d'étayer cette hypothèse, nous supposons que

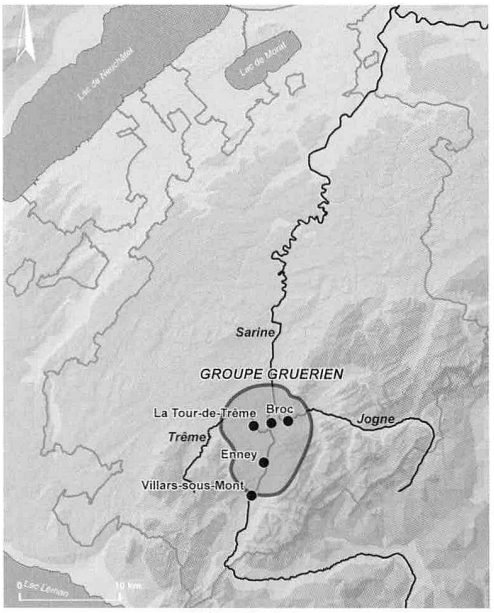

Fig. / *Abb.* 16
Aire d'extension du groupe funéraire gruérien
Geografische Ausdehnung der «Groupe funéraire gruérien»

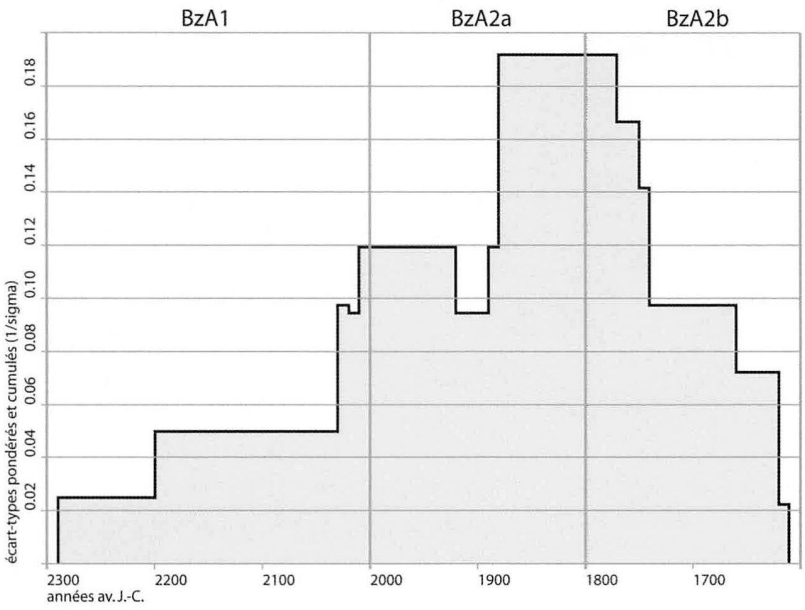

Fig. / *Abb.* 17
Histogramme pondéré des datations cumulées disponibles pour le Bronze ancien dans la région gruérienne
Histogramm der für die Frühbronzezeit im Greyerzerland zur Verfügung stehenden Datierungen

ce substrat local est directement issu du Campaniforme.

Fonction du groupe gruérien

Le groupe funéraire gruérien se place entre les Alpes et le Plateau, au débouché de la vallée de la Sarine. Ces différentes régions – Alpes, Préalpes et Plateau – ne présentent pas une répartition uniforme du mobilier métallique. Pour mieux comprendre ces différences régionales, nous avons réalisé une analyse spatiale le long d'un couloir de 40 km de large traversant la Suisse occidentale de part en part, du sud au nord, entre Arolla VS et Le Locle NE (fig. 18). Ce couloir, placé de manière à passer par la Gruyère, peut être subdivisé en cinq zones géographiques: la vallée du Rhône, les Alpes du Nord, la Gruyère, le Plateau et la région des Trois-Lacs. Pour chacune de ces régions, nous avons dénombré les occurrences de plusieurs manifestations du Bronze ancien, toutes phases confondues, de manière à déceler d'éventuels gradients. Le résultat de l'analyse démontre clairement l'existence de différences et les gradients bien marqués nous permettent d'esquisser quelques explications.

Le premier gradient, qui représente le nombre de sépultures, décroît du sud au nord. Les inhumations sont si nombreuses dans la vallée du Rhône que l'on peut sans autres considérer cette région comme l'épicentre du phénomène funéraire à mobilier métallique pour toute la période d'étude. Les tombes sont absentes entre la vallée du Rhône et la Gruyère et leur nombre décroît progressivement entre la Gruyère et la région des Trois-Lacs où elles sont quasi inexistantes. Nous estimons que ce gradient n'est pas dû à un état lacunaire de la recherche, mais qu'il est au contraire représentatif de la répartition même de la Culture du Rhône.

Le gradient concernant le mobilier funéraire métallique suit la même tendance que celui correspondant aux tombes et domine donc dans la vallée du Rhône. Le nombre d'objets est relativement faible en dehors de la vallée du Rhône puisqu'il est directement proportionnel au nombre de tombes. On note toutefois que ce nombre est nettement plus important en Gruyère que sur le reste du Plateau.

L'indice de richesse fournit un gradient différent: la Gruyère et la vallée du Rhône se démarquent par rapport aux autres régions. Un indice élevé semble représentatif des régions dans lesquelles les populations de la Culture du Rhône inhu-

Fig. / *Abb.* 18
Gradients de quelques paramètres représentatifs du Bronze ancien le long d'un axe traversant la Suisse occidentale du sud au nord
Grafische Darstellung verschiedener repräsentativer Parameter der Frühbronzezeit entlang einer Süd-Nord-Achse durch die Westschweiz

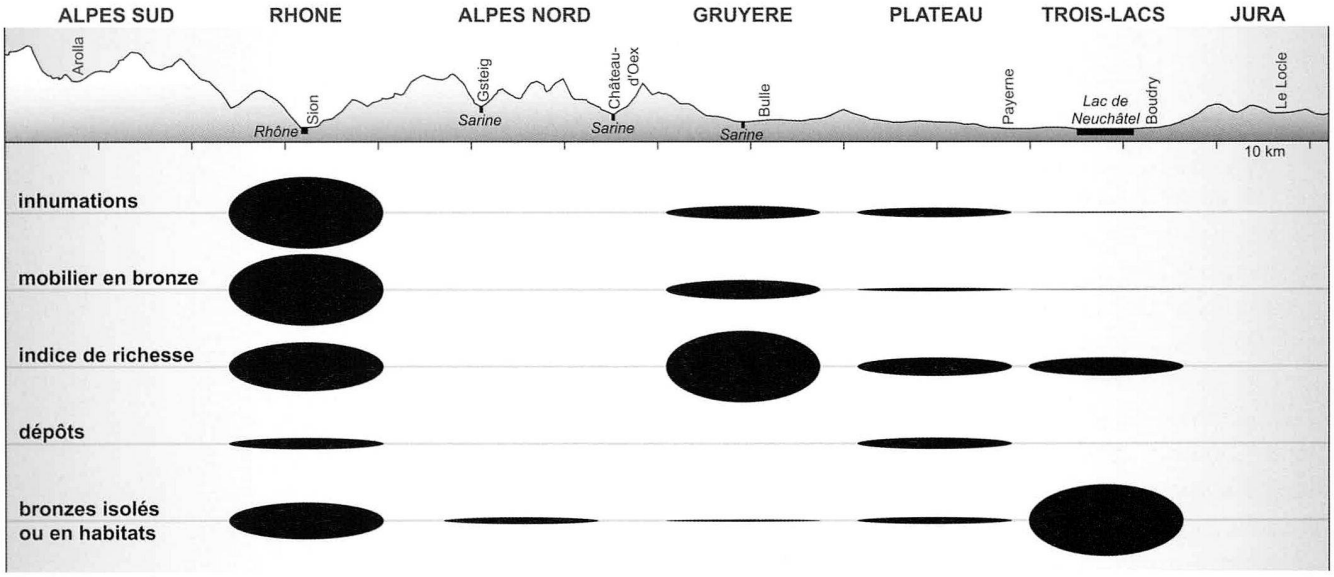

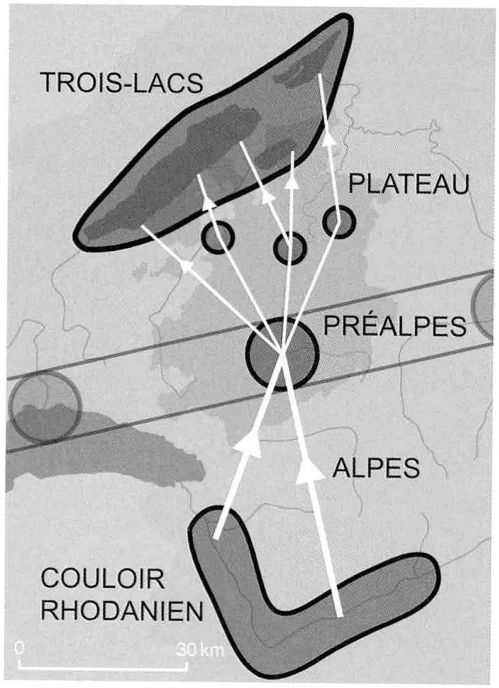

Fig. / *Abb.* 19
Modèle simplifié de diffusion du matériel métallique entre les Alpes et la région des Trois-Lacs entre 2000 et 1600 av. J.-C (seuls les mouvements passant par la Gruyère sont représentés)
Vereinfachtes Modell zur Verbreitung von Metallobjekten zwischen den Alpen und der Dreiseenregion zwischen 2000 und 1600 v.Chr. (berücksichtigt wurde nur die Verteilung über das Greyerzerland)

maient leurs défunts. Les groupes socialement dominants y ressentaient en effet un net besoin d'affirmer leur statut par des attributs matériels métalliques. Ce phénomène semble encore plus exacerbé en Gruyère que dans le couloir rhodanien. Cette différence pourrait être due au fait qu'en Gruyère, on aurait affaire à un groupe humain porteur de la Culture du Rhône, mais vivant dans un environnement culturel différent de celui du couloir rhodanien.

Les dépôts de matériel en bronze sont rares dans notre zone d'étude. Mentionnons simplement que ce type de vestiges est présent uniquement dans la vallée du Rhône et sur le Plateau.

Le gradient qui se démarque le plus franchement dans cette analyse transversale est celui des objets métalliques isolés. Si certains d'entre eux ont parfois pu être découverts hors contexte culturel, beaucoup proviennent d'habitats littoraux et ont été collectés anciennement lors de ramassages indifférenciés, notamment durant la première Correction de eaux du Jura au XIXe siècle. D'aucuns affirment qu'une grande partie des objets isolés en bronze découverts dans les régions périlacustres doivent être considérés comme des dépôts individuels effectués dans le cadre d'un éventuel culte aquatique[15]. En retenant cette hypothétique explication, force serait de constater que les objets en bronze peuvent avoir deux finalités très différentes selon les régions dans lesquelles ils aboutissent: soit ils constituent les attributs d'une élite sociale dans le contexte funéraire de la vallée du Rhône et de la Gruyère (et, dans une moindre mesure, du Plateau), soit ils jouent le rôle d'offrandes dans un milieu périlacustre dominé par des occupations littorales.

Au-delà des observations: un modèle interprétatif

Bien que les preuves matérielles de l'artisanat du bronze manquent encore (ateliers de bronzier, restes de réduction de minerais, moules, outils de forgerons), nous pouvons sans risque considérer que la vallée du Rhône était un centre de production métallique important. Cette dernière constatation n'est vraisemblablement pas applicable aux autres régions évoquées, qui doivent donc être perçues comme des zones de consommation de matériel en bronze entre 2000 et 1600 avant J.-C. Les gradients mis en évidence pourraient donc correspondre, selon nous, à une diffusion d'objets métalliques depuis le domaine alpin, épicentre de la Culture du Rhône, vers la région des Trois-Lacs.

En Gruyère, un groupe funéraire représentatif de la Culture du Rhône a été stratégiquement placé à la jonction de plusieurs couloirs de circulation. De par sa position et ses caractéristiques, il est susceptible d'avoir assuré le transit de mobilier en bronze entre les zones de production rhodaniennes et certaines zones de consommation situées sur le Plateau, et surtout dans la région des Trois-Lacs. Un modèle explicatif schématique basé sur cette interprétation des données est proposé ici de manière à alimenter de nouvelles réflexions (fig. 19).

Fig. / *Abb.* 20
Tombe du Bronze ancien de Broc/Villa Cailler, avec le squelette en position dorsale et le mobilier funéraire en bronze (lame de poignard et lame de hache)
Das frühbronzezeitliche Grab von Broc/Villa Cailler mit dem Skelett in Rückenlage und den Bronzeobjekten (Dolch- und Beilklinge)

Dans ce modèle, le couloir rhodanien, épicentre de la Culture du Rhône caractérisé par de nombreuses nécropoles et la proximité des gisements de cuivre, joue le rôle de zone de production métallifère. Selon nos connaissances actuelles, il est occupé par une société inégalitaire dirigée par une élite, dont le rang social s'affiche par du matériel de prestige en bronze. Cette élite, très probablement originaire d'Europe centrale, s'implante de manière intrusive dans la vallée du Rhône au début du Bronze ancien, alors que la région est dominée par la Culture campaniforme du Néolithique final. Durant la première phase du Bronze ancien, cette élite développe l'industrie du bronze martelé à faible teneur d'étain, ce qui permet à la région de devenir le centre de la Culture du Rhône. Pendant la seconde phase du Bronze ancien, les représentants de la Culture du Rhône adoptent les techniques du bronze coulé à plus forte teneur d'étain inventées en Europe centrale. Durant tout le Bronze ancien, la région rhodanienne exporte de nombreuses productions métalliques, parfois vers des destinations lointaines, ce qui mène certains à considérer la Culture du Rhône comme une entité très étendue. Les porteurs de cette Culture établissent vraisemblablement des réseaux d'échange et de distribution de leur production métallique, probablement entretenus avec l'aide de groupes humains étrangers plus ou moins complètement acculturés. Plus localement, ils mettent en place des comptoirs dirigés directement par des groupes expatriés issus des centres culturels rhodaniens.

Entre 2000 et 1600 avant J.-C., soit dans la seconde phase du Bronze ancien, une partie de la production métallique rhodanienne transite par la Gruyère en suivant le cours de la Sarine. La relative proximité de cette région permet de supposer que les intermédiaires qui s'y implantent sont directement issus des centres rhodaniens. Ils sélectionnent un emplacement stratégique situé à la jonction de deux axes de circulation (sud/nord et est/ouest) et y installent un comptoir commercial. Durant près de quatre siècles, ce comptoir assure la distribution du bronze en direction du Jura, notamment vers la région des Trois-Lacs occupée par des populations consommant une quantité relativement importante d'objets en bronze. Cette distribution confère aux tenants de ce comptoir une aisance matérielle (bronze, parfois ambre) légèrement plus élevée que la richesse moyenne rhodanienne; en témoigne notamment la tombe de Broc/Villa Cailler et son défunt inhumé en position dorsale, accompagné de deux objets en bronze, à savoir un poignard au niveau du bassin et une lame de hache à hauteur d'épaule (fig. 20).

Sur le Plateau, à mi-chemin entre Gruyère et région des Trois-Lacs, des intermédiaires secondaires, relativement isolés, entretiennent ponctuellement le réseau d'échange. La persistance de ces comptoirs secondaires à un emplacement donné est plus courte que celle du comptoir gruérien. Les échanges sont probablement aussi moins productifs, ce qui transparaît notamment dans des assemblages funéraires plus modestes. Toutefois, les personnages qui se trouvent inhumés dans ces régions intermédiaires ont certainement une influence locale importante si l'on en juge par certains aménagements funéraires tel celui de la tombe de Posieux/Châtillon-sur-Glâne[16].

Autour des lacs du pied du Jura, le bronze pourrait revêtir un statut symbolique différent de celui des régions alpine et préalpine. Dans le domaine des armes et des outils tranchants (poignards et haches), les populations littorales semblent privilégier les productions fonctionnelles (poignards à lame cannelée, haches de type Roseaux ou Onnens, Langquaid ou encore Neyruz[17]) au détriment des objets de prestige (poignards à manche en bronze de types alpin ou Rhône, haches de types Lausanne, Rümlang ou Bevaix[18]). Dans le domaine des parures, certains types très prisés dans le domaine rhodanien (épingles à tête tréflée ou épingles losangiques) font défaut et on rencontre plutôt des épingles à bélière ou à tête globuleuse perforée[19]. Un autre particularisme des régions littorales du pied du Jura consiste en l'absence quasi totale de tombes à mobilier métallique: le seul exemple connu, une sépulture de Boudry NE contenant uniquement une épingle à bélière, est daté de la fin du Bronze ancien. De plus, il semble que dans cette région, les objets métalliques sont souvent destinés à devenir des dépôts votifs. Si les rituels et les croyances associés à de tels actes symboliques sont inconnus, on constate néanmoins que dans certaines zones, on trouve plus souvent qu'à son tour des objets «perdus», isolés ou en groupes, dans des milieux humides tels que les rives des lacs ou de cours d'eau[20]. De nombreux objets sont également éparpillés sans logique évidente à l'intérieur des stations littorales. La société qui consomme ainsi ce matériel métallique encore relativement rare devait de toute évidence suivre

des schémas symboliques ou religieux très spécifiques. Des traces de tels comportements n'ayant pas été décelées dans l'aire alpine et rhodanienne, nous supposons que la société périlacustre pourrait procéder d'une origine culturelle différente. Malgré l'existence de palissades, l'architecture des villages littoraux évoque d'ailleurs plutôt une société communautariste dans laquelle les éventuelles inégalités ne se marquent pas de manière ostentatoire, que ce soit durant la vie ou dans la mort, par des attributs mobiliers en bronze. Pour toutes ces raisons, nous interprétons la région des Trois-Lacs du Bronze ancien non seulement comme une zone de consommation du matériel métallique produit dans d'autres régions et d'autres cultures, mais également comme le berceau d'une entité culturelle différente de celle du Rhône, qui tire vraisemblablement ses origines du Néolithique final périlacustre, comme la Culture Auvernier cordé par exemple.

Conclusions

Idéalement placée le long de la Sarine, la Gruyère a vraisemblablement joué un rôle important dans le système représenté par le modèle que nous venons de développer. Un groupe restreint de personnes, mues par le prestige du bronze, y aurait établi un comptoir commercial entre une société inégalitaire rhodanienne qui produisait du métal et une société communautariste périlacustre qui en consommait. Les défunts inhumés dans les deux tombes de La Tour-de-Trême/Les Partsis récemment découvertes et brièvement présentées au début de cette étude, feraient partie de ce groupe d'intermédiaires.

Ce modèle simple constitue une tentative d'explication des différences observées entre les Alpes et le pied du Jura au Bronze ancien. Une extension de l'étude à tous les groupes nord-alpins et l'intégration d'autres données (architecture, céramique, agriculture et élevage) permettraient de développer un modèle à la fois plus général et plus élaboré.

Ce qui apparaît aussi dans cette étude, c'est que la distribution du mobilier en bronze de Suisse occidentale semble incompatible avec l'hypothèse d'un «front culturel» de la Culture du Rhône qui aurait progressé des Alpes vers le Jura entre 2000 et 1600 avant J.-C. Au contraire, les fortes discontinuités constatées, qui ne peuvent être entièrement imputées à l'état de la recherche, montrent que la réalité devait être bien plus complexe, mêlant des dynamiques locales, régionales et suprarégionales. Certaines différences, notamment au niveau des valeurs symboliques des objets en bronze, pourraient indiquer la coexistence de deux sociétés spécifiques entre lesquelles des groupes locaux faisaient office d'intermédiaires; c'est en tout cas ce que semble indiquer l'exemple gruérien.

Dès lors, le «groupe Aar-Rhône» de la Culture du Rhône, dernier concept culturel en date élaboré pour mieux comprendre le Bronze ancien, n'est pas tant une entité culturelle homogène que le reflet d'un système économique interculturel établi de 2000 à 1600 avant J.-C. en Suisse occidentale entre le domaine rhodanien et les régions périlacustres. Si le «groupe Aar-Rhône» ne représente pas une culture en soi, son aire de répartition supposée correspond bel et bien à une réalité, mais d'un autre ordre, plus strictement économique. En ce sens, nous proposons l'abandon pur et simple de l'usage du concept de «groupe Aar-Rhône» au profit de dénominations culturelles plus locales. Nous avons suggéré un exemple possible en dénommant «groupe gruérien» l'ensemble des manifestations funéraires situées à l'exutoire de la vallée de la Sarine sur le Plateau. D'autres exemples pourraient être développés (groupe de Lausanne), certains en revenant simplement à des appellations anciennes (groupe de Thoune). Nous suggérons également d'utiliser le concept de Culture du Rhône dans une acception géographique plus strictement limitée à la vallée du Rhône située en amont du Léman, ce qui permettrait probablement d'éviter de considérer un certain nombre de régions peu ou pas directement soumises aux normes culturelles, sociales et économiques de la Culture du Rhône comme faisant partie de celle-ci. Grâce à cette limitation, il sera peut-être aussi possible de reconsidérer le rôle des différents *loci* attribués aux diverses versions étendues de la Culture du Rhône dans une perspective plus à même de mettre en évidence les liens qui ont vraisemblablement pu être tissés entre les différents groupes régionaux tout en respectant mieux les substrats dont ils sont issus et les évolutions qu'ils ont pu subir au fil du temps.

Perspectives

Depuis longtemps, le Bronze ancien de Suisse occidentale pose un certain nombre de problè-

mes aux chercheurs. La question des influences difficilement quantifiables du substrat campaniforme sur l'émergence du Bronze ancien n'est pas résolue. Il en va de même pour la perduration locale de manifestations d'origine Néolithique final dans les zones périlacustres du Plateau suisse, ainsi que pour les éventuelles contemporanéité et complémentarité terrestre/périlacustre entre Campaniforme et Cordé tardif/Saône-Rhône[21].

La question des intrusions de groupes allochtones élitaires en provenance d'Europe centrale, ainsi que celle des mécanismes qui ont permis à des régions distantes de plusieurs centaines de kilomètres de maintenir des relations étroites, n'ont pas encore trouvé d'explications suffisamment convaincantes.

La chronologie du Bronze ancien nécessite elle aussi une stabilisation. La multiplication des datations absolues sous toutes leurs formes (radiométrique pour les contextes terrestres et dendrochronologique pour les milieux humides) doit être poursuivie, car elle seule permettra de réévaluer les cadres chrono-typologiques sur lesquels de nombreuses études se sont basées et se basent encore (la présente contribution en constituant un exemple supplémentaire). Les dernières tentatives de synthèse quelque peu exhaustives du patrimoine chronologique Néolithique final/Bronze ancien de notre région ont été réalisées il y a plus d'une décennie[22] et mériteraient certainement une actualisation qui prendrait soin d'intégrer les nombreuses datations et contextes archéologiques obtenus dans des milieux terrestres durant les grands projets linéaires (A1 et A5, A16 Transjurane).

Les récentes découvertes d'occupations Bronze ancien autour des lacs permettent de combler partiellement le long hiatus que l'on observait entre les dernières occupations littorales néolithiques peu avant 2400 avant J.-C. et les premiers villages connus pour le Bronze ancien au XVIIe siècle avant J.-C. Les séquences dendrochronologiques individualisées dans cet intervalle, même si elles attestent des occupations littorales vers 1800 avant J.-C., ne permettront pas de couvrir l'intégralité du Bronze ancien, mais seulement les périodes durant lesquelles les fluctuations des lacs autorisaient ce type d'occupation. Les études consacrées à ces habitats sont néanmoins extrêmement importantes, car elles aideront à définir de manière plus précise les caractéristiques culturelles, sociales et économiques des populations vivant dans les régions périlacustres. Dans ce domaine, d'éventuelles différences culturelles ayant éventuellement joué un rôle important durant le Bronze ancien pourraient peut-être encore apparaître entre les occupations des rives lémaniques et celles de la région des Trois-Lacs.

Du point de vue économique, la question de la métallurgie joue un rôle essentiel qu'il serait erroné de sous-estimer. Jusqu'à ce jour, les études de synthèse se sont souvent focalisées sur la consommation du bronze, notamment dans le domaine funéraire. Les modalités de la production (organisation socio-économique mise en place, degrés de spécialisation nécessaires et approvisionnements en matières premières à courtes ou grandes distances) sont encore, quant à elles, largement hypothétiques et sous-documentées.

Ces questions fondamentales, qui aboutiraient finalement à fixer un peu mieux les scènes de la vie quotidienne des populations à l'aube de la métallurgie industrielle, nécessitent de développer des approches spécifiques permettant notamment de tester de manière empirique diverses hypothèses émises lors de recherches antérieures.

Nous avons vu qu'entre Alpes et région des Trois-Lacs, nous passons d'un monde à un autre non seulement sur le plan géographique, mais également sur le plan humain, culturel, idéologique, social et économique. La coexistence de plusieurs sociétés, ayant chacune une histoire spécifique mais partageant aussi certains traits, pourrait fournir une nouvelle grille de lecture par le biais de laquelle certains problèmes du Bronze ancien trouveraient peut-être des réponses plus probantes. Cette grille devrait tenir compte de plusieurs facteurs qui évoluent de manière relativement indépendante: la production métallurgique et les réseaux de distribution, les productions céramiques et leurs répartitions, les évolutions culturelles locales.

En définissant le groupe funéraire gruérien et en attribuant à la population qui le constituait une fonction d'intermédiaire entre les noyaux de la Culture du Rhône et les occupation littorales de la région des Trois-Lacs entre 2000 et 1600 avant J.-C., nous avons tenté d'expliquer un particularisme local ayant eu une influence régionale. De nombreux autres particularismes devront encore être expliqués en Suisse occidentale (et ailleurs) avant que nous soyons en mesure de brosser un tableau représentatif et cohérent du Bronze ancien et des populations qui l'animaient.

NOTES

1 Hafner 1995, David-Elbiali 2000. Je profite ici de remercier Albert Hafner et Mireille David-Elbiali pour leurs travaux exemplaires – donc indispensables – sur le Bronze ancien de Suisse occidentale. Cet article n'aurait pu voir le jour sans ces références incontournables et inépuisables. Qu'ils me pardonnent d'avoir choisi la «voie rapide» pour élaborer cette étude, car c'est à eux que revient le mérite d'avoir damé le chemin. Tous mes remerciements vont également à mes collègues du SAEF qui ont contribué, par leurs travaux graphiques ou leur relecture critique, à enrichir cet article.

2 Wolf *et al.* 1999.

3 Migration d'oxydes du bronze vers l'os qui s'arrangent en structures cohésives dans la matière osseuse, remplaçant les structures organiques, ce qui explique la meilleure préservation des os ainsi contaminés.

4 Pour une description sommaire et une liste détaillée des références publiées, voir le catalogue dans David-Elbiali 2000, 375-570.

5 Hafner 1995.

6 Notamment dans David-Elbiali 2000, 306-325, où la terminologie est réutilisée, mais le contenu du concept détaillé et élargi.

7 Wolf *et al.* 1999.

8 Le système chronologique développé par Paul Reinecke (entre autres 1902 et 1924) pour le sud de l'Allemagne, a été remanié par Reiner Christlein (1964) sur la base de la nécropole de Gemeinlebarn en Autriche. Edward Sangmeister (1966) l'a transposé à la Suisse et Alain Gallay et Gretel Gallay (1968) ont développé un cadre chronologique pour le Bronze ancien de Suisse occidentale. Le découpage chronologique et les étiquettes périodiques que nous utilisons ici sont identiques à ceux de Mireille David-Elbiali 2000. Ce choix, qui pourrait paraître insuffisamment critique, se justifie pour deux raisons. En premier lieu, notre analyse se base en grande partie sur le catalogue d'étude de cet auteur (David-Elbiali 2000, 377-519) et reprend ses attributions typo-chronologiques de manière non critique. D'autre part, l'objectif fixé, qui est de mettre en lumière des tendances générales dans un cadre chronologique de faible résolution, ne nécessite pas d'aborder les questions typo-chronologiques de manière détaillée. Selon toute vraisemblance, les résultats que nous pourrions obtenir pourraient être adaptés, le cas échéant, à un référentiel chronologique réévalué.

9 Le corpus comprend les ensembles funéraires du catalogue de David-Elbiali 2000, 377-519 de la Tour-de-Trême/Les Partsis.

10 ESRI ArcGIS 9.1 et extension ESRI Spatial Analyst.

11 Les distances approximatives relevées dans ce paragraphe sont mesurées à vol d'oiseau.

12 David-Elbiali 2000, 340-341; Strahm 1995, 9-10.

13 David-Elbiali 2000, 339-340; Hafner 1995, 179-181.

14 Ces datations, réalisées dans le cadre du Projet H189, font partie des données en cours d'étude et seront publiées ultérieurement dans leurs contextes archéologiques respectifs.

15 David-Elbiali 2000, 292 reprenant Müller 1993.

16 Ramseyer 1990.

17 Poignards à lame cannelée: Hafner 1995, 127-128 et David-Elbiali 2000, 64-65; haches de type Roseaux ou Onnens: Hafner 1995, 139, fig. 66 et David-Elbiali 2000, 110, carte 13; haches de type Langquaid: Hafner 1995, 140, fig. 67 et David-Elbiali 2000, 116, carte 14; haches de type Neyruz: Hafner 1995, 145, fig. 70.

18 Poignards à manche en bronze de types alpin ou Rhône: Hafner 1995, 132, fig. 62 et David-Elbiali 2000, 68, cartes 2-3, haches de types Lausanne, Rümlang ou Bevaix: Hafner 1995, 136, fig. 64 et David-Elbiali 2000, 103-104, cartes 9-10, 108, carte 11.

19 Epingles à tête tréflée: Hafner 1995, 153, fig. 66 et David-Elbiali 2000, 154, carte 26; épingles losangiques: Hafner 1995, 151, fig. 74 et David-Elbiali 2000, 156, carte 27; épingles à bélière: Hafner 1995, 156, fig. 78; David-Elbiali 2000, 163, carte 30; épingles à tête globuleuse perforée: David-Elbiali 2000, 165, carte 31.

20 Müller 1993.

21 A ce sujet, voir par exemple Eberschweiler 1999.

22 Voir par exemple Voruz 1996.

BIBLIOGRAPHIE

Christlein 1964
R. Christlein, «Beiträge zur Stufengliederung der frühbronzezeitlichen Flachgräberfelder in Süddeutschland», *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 29, 1964, 26-63.

David-Elbiali 2000
M. David-Elbiali, *La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. – Chronologie, culture, intégration européenne* (*CAR* 80), Lausanne 2000.

Dunning 1995
C. Dunning (éd.), *Les débuts de l'âge du Bronze entre Rhône et Aar*, Bienne 1995.

Eberschweiler 1999
B. Eberschweiler, «Die jüngsten endneolithischen Ufersiedlungen am Zürichsee. Mit einem Exkurs von Eduard Gross-Klee: Glockenbecher: ihre Chronologie und Ihr zeitliches Verhältnis zur Schnurkeramik aufgrund von C14-Daten», *ASSPA* 82, 1999, 39-64.

Gallay/Gallay 1968
A. Gallay – G. Gallay, «Le Jura et la séquence Néolithique récent-Bronze ancien», *Archives suisses d'anthropologie générale* 33.1, 1968, 1-84.

Hafner 1995
A. Hafner, *Die frühe Bronzezeit in der Westschweiz – Funde und Befunde aus Siedlungen, Gräbern und Horten der entwickelten Frühbronzezeit* (*Ufersiedlungen am Bielersee* 5), Bern 1995.

Mordant/Gaiffe 1996
C. Mordant – O. Gaiffe (éds), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Fondements culturels, techniques, économiques et sociaux des débuts de l'Age du Bronze*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand (1992), Paris 1996.

Müller 1993
F. Müller, «Argumente zu einer Deutung von 'Pfahlbaubronzen'», *ASSPA* 76, 1993, 71-92.

Ramseyer 1990
D. Ramseyer, «Une sépulture de l'âge du Bronze ancien dans le Bois de Châtillon (Posieux) FR», *ASSPA* 73, 1990 136.

Reinecke 1902
P. Reinecke, «Beiträge zur Kenntnis der frühen Bronzezeit Mitteleuropas», *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft Wien* 32, 1902, 104-129.

Reinecke 1924
P. Reinecke, «Zur chronologischen Gliederung der süddeutschen Bronzezeit», *Germania* 8, 1924, 43-44.

Sangmeister 1966
E. Sangmeister, «Die Sonderstellung der schweizerischen Frübronzezeit-Kultur», in: R. Degen – W. Drack – R. Wyss (Hg.), *Helvetia Antiqua. Festschrift Emil Vogt. Beiträge zur Prähistorie und Archäologie der Schweiz*, Zürich 1966, 65-75.

Strahm 1995
Ch. Strahm, «Die Frühbronzezeit: der Beginn der Metallzeiten / Le Bronze ancien: le début de l'âge des métaux», *in*: Dunning 1995, 1-14.

Voruz 1996
J.-L. Voruz, «Chronologie absolue de l'Âge du Bronze ancien et moyen», *in*: C. Mordant – O. Gaiffe 1996, 97-164.

Wolf *et al.* 1999
C. Wolf – E. Burri – P. Hering – M. Kurz – M. Maute-Wolf – D. S. Quinn – A. Winiger, «Les sites lacustres néolithiques et bronzes de Concise VD-sous-Colachoz. Premiers résultats et implications sur le Bronze ancien régional», *ASSPA* 82, 1999, 7-38.

ZUSAMMENFASSUNG

Bei Ausgrabungen im Vorfeld von Bauarbeiten für die Umgehungsstrasse von La Tour-de-Trême fanden sich im Jahr 2003 in der Flur Les Partsis die Bestattungen zweier Erwachsener aus der Frühbronzezeit. Die schlecht erhaltenen, aber gut ausgestatteten Gräber enthielten insgesamt drei Bronzenadeln, vier bronzene Halsringe und zwei Bernsteinperlen. Das Bestattungsensemble gehört in die Zeit zwischen 1800 und 1700 v.Chr. Die Toten wurden in einfachen Erdgruben auf dem Rücken liegend und mit dem Kopf im Nordosten bestattet. An den Rändern der Gruben fanden sich auf Bodenhöhe Steine, die vielleicht als Keilsteine dienten. Einige Holzkohlestücke könnten auf einen ehemals vorhandenen sargartigen Holzbehälter hinweisen.

Ausgehend von Fragen zur lokalen Verbreitung solcher Bestattungen, die eine Konzentration im Greyerzerland zeigt, bot es sich an, dem Phänomen dieser frühbronzezeitlichen Bestattungen grossräumiger nachzugehen. Mittels einer räumlichen Analyse der bisher bekannten, aus Bronzeobjekten bestehenden Grabinventare der Westschweiz gelang es nicht nur, regional spezifische Gruppen von Bestattungsplätzen zu definieren – in dieser Studie «groupes funéraires» genannt – sondern auch ihre Entwicklung innerhalb des Zeitraums von 2300 bis 1500 v.Chr. zu untersuchen. Eine dieser Gruppen stellt die «groupe funéraire gruérien» dar, deren Bestattungen sich in verkehrsgeografisch günstiger Lage zu Füssen der Voralpen am Oberlauf der Saane finden.

Ein weiteres Ergebnis dieser Studie ist der Nachweis von regionalen Unterschieden in der Zusammensetzung und Ausprägung bestimmter, charakteristischer Kulturmarker der Frühbronzezeit. Da es sich um komplementäre, zum Teil sogar einander ausschliessende Merkmale handelt, liegt es nahe, dafür nicht nur ökonomische, sondern auch soziokulturelle Gründe anzunehmen. Ausgehend von diesen Überlegungen wurde ein theoretisches Interaktions-Modell erarbeitet, in dem die «groupe gruérien» die Verteilung von Erzeugnissen der Metallproduktion aus dem Rhônegebiet in die Absatzgebiete in der Dreiseenregion garantiert.

Dieses Modell spricht gegen die kulturelle Einheit der Aare-Rhône-Gruppe als westschweizerische Ausprägung der Rhônekultur und damit auch gegen die Idee einer Expansion der Rhônekultur von den Alpen bis zum Jura. Zugleich ist dieses Modell auch auf andere Regionen mit Gräberkonzentrationen der Frühbronzezeit, etwa im Lausanner oder Thuner Umland, übertragbar und gestattet damit weitergehende Fragestellungen zu kulturellen, sozialen, ökonomischen und symbolischen Interaktionen während der Frühbronzezeit.